

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je vous prie d'accepter mes excuses ainsi que celles de Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de ne pouvoir être présent avec vous ce matin à Strasbourg.

J'ai souhaité vous adresser ce message pour témoigner du fort intérêt que nous portons à ces premières Assises du Sport santé.

(...)

Ces assises marquent le début d'une grande aventure collective.

Elles vont permettre un premier état des lieux des initiatives locales du « sport sur ordonnance » et devraient aboutir ensuite à la création d'un réseau des villes européennes le mettant en place.

J'ai pour habitude de dire : « Il y a le sport qui fait vibrer, et il y a le sport qui fait vivre ! »

En effet, le sport permet de prévenir et traiter les maladies cardio-vasculaires, l'obésité ou le

diabète, avec une efficacité comparable à celle des médicaments spécifiques.

Améliorer et allonger la qualité de vie mais aussi se sentir mieux dans son corps et dans sa tête : ce traitement que constitue le sport a définitivement de nombreux effets positifs.

(...)

Le « sport santé » est une priorité de la politique du ministère chargé des sports..

Je répète souvent que l'inactivité cause aujourd'hui davantage de décès que le tabagisme dans notre société.

L'inactivité physique, c'est bien là notre premier défi : certains publics restent éloignés de la pratique, ce qui renforce les inégalités en matière de santé.

C'est pourquoi le ministère chargé des sports, en lien avec Marisol Touraine, ministre de la santé, conduit, grâce à son réseau déconcentré avec les collectivités locales et le secteur associatif, une politique publique

intitulée « **Sport – Santé – Bien-être** » pour promouvoir les activités physiques et sportives pour toutes et tous et à tous les âges de la vie. Le pôle ressources national « sport-santé-bien être » joue à cet égard un rôle essentiel, avec l'appui du Professeur Duclos, qu'on ne présente plus.

Et les résultats sont très bons : en 2014, ce sont plus de 3 800 actions qui ont été entreprises sur les territoires, touchant 300 000 personnes, pour un investissement de l'Etat d'environ 10 millions d'euros.

C'est un premier pas encourageant, mais je souhaite aller plus loin.

En 2016 les publics prioritaires seront mieux ciblés.

Cette seconde phase du plan national répondra au 2^{ème} défi que je me fixe, celui de mettre en œuvre, sur les territoires, la prescription médicale qui est actuellement débattue par les parlementaires.

L'idée de prescrire le sport pour soigner des pathologies longues ou chroniques n'est pas nouvelle et vous en êtes à l'initiative.

Je tiens d'ailleurs à souligner le rôle pionnier de la ville de Strasbourg qui a lancé, dès 2012, le sport sur ordonnance, et organise aujourd'hui ces assises.

Je remercie également les parlementaires qui portent et soutiennent la prescription médicale, dont je salue la présence parmi vous .

L'assise législative que nous souhaitons donner à la prescription médicale dans le cadre du projet de loi sur la modernisation de notre système de santé, vise à définir un cadre dans lequel les différentes parties prenantes pourront interagir de façon coordonnées.

Fixer ce cadre me semble essentiel pour garantir un développement sécurisé et efficace de la prescription médicale.

Je veillerai à ce que la prescription médicale devienne la règle sur tout le territoire, à destination de toutes et tous.

(...)

Voilà les orientations dont je souhaitais vous faire part Je serai attentif aux conclusions de vos travaux, dont je ne doute pas qu'ils seront fructueux, au regard de l'engagement et de l'enthousiasme qui vous animent sur ce sujet essentiel de santé publique.

*Seul le prononcé fait foi